

5. Directives techniques sur l'incinération à terre et sur la mise en décharge spécialement aménagée

1. Comme indiqué dans la note du Secrétariat sur les directives techniques (UNEP/CHW.15/6), les directives techniques suivantes ont été mises à jour par les pays co-chefs de file, en consultation avec le petit groupe de travail intersessions établi conformément au paragraphe 6 de la décision BC-13/6, pour examen et adoption éventuelle par la Conférence des Parties à sa quinzième réunion :
 - (a) Directives techniques sur l'incinération écologiquement rationnelle des déchets dangereux et autres déchets visés par les opérations d'élimination D10 et R1 (projet de version actualisée du 24 février 2021) (UNEP/CHW.15/6/Add.4);
 - (b) Directives techniques sur l'élimination écologiquement rationnelle des déchets dangereux et autres déchets dans des décharges spécialement aménagées (D5) (projet de version actualisée du 24 février 2021) (UNEP/CHW.15/6/Add.5).
2. Étant donné que la question relative aux directives techniques doit être examinée par la Conférence des Parties lors du segment en présentiel de sa quinzième réunion en 2022, les Parties et autres intéressés sont invités à faire part de leurs commentaires sur les directives avant le 29 octobre 2021. Les commentaires reçus avant cette date limite seront mis à disposition sur le site Web de la Convention pour examen par la Conférence des Parties lors de son segment en présentiel.
3. Les appels à commentaires concernant les directives techniques susmentionnées sont résumés ci-dessous :

Sujet	Code du document	Répondants	Date limite initiale	Date limite prolongée
Directives techniques sur l'incinération écologiquement rationnelle des déchets dangereux et autres déchets visés par les opérations d'élimination D10 et R1	UNEP/CHW.15/6/Add.4	Parties Observateurs	N/A	29 octobre 2021
Directives techniques sur l'élimination écologiquement rationnelle des déchets dangereux et autres déchets dans des décharges spécialement aménagées (D5)	UNEP/CHW.15/6/Add.5	Parties Observateurs	N/A	29 octobre 2021

Point de contact :

Mme. Carla Valle-Klann (Courriel : carla.valle@un.org, Tél : +41 (0) 22 917 86 86).